

Les Brèves N°106



Le mot du Maire

Comme vous le constaterez dans ce nouveau numéro des Brèves, les conseillers agissent aussi avec le Conseil départemental pour améliorer la sécurité sur les routes traversant le village. Des travaux sont à l'étude pour tenter de ralentir la vitesse des véhicules sur deux départementales particulièrement fréquentées.

Mais d'autres dossiers requièrent au quotidien l'attention et l'implication des élus, comme les travaux de rénovation du restaurant scolaire ou ceux, plus importants, d'embellissement de la place de la mairie, mais bien d'autres encore...

Ces Brèves vous rappellent également quelques règles du savoir-vivre ensemble, règles dont l'oubli par quelques-uns empoisonnent la vie de tous.

Si je pense au non-respect des horaires de travaux, je regrette aussi la désinvolture que certains appliquent dans la gestion de leurs ordures ménagères et déchets n'hésitant pas à les déposer n'importe quand, de préférence après le passage des camions de ramassage et/ou laissant traîner leur poubelle dans les rues tout au long de la semaine...

Quelle image veulent-ils donc donner du village ? Je reste surprise de devoir rappeler périodiquement ces entorses à la vie collective.

Mais ce numéro est aussi celui des vacances que je vous souhaite les meilleures avant de nous retrouver à la rentrée pour de nouvelles Brèves, de nouvelles informations et un numéro spécial relatant les réalisations de ces trois dernières années.

« Un lycée à Magny-en-Vexin, c'est possible ! »

Cela fait plus de 30 ans maintenant que l'on nous promet un lycée à Magny-en-Vexin !

Mais aucun bâtiment n'est encore sorti de terre malgré les actions entreprises par les élus ces trois dernières décennies.

Aujourd'hui, alors que la mairie de Magny-en-Vexin met à disposition un terrain et que des parlementaires de tout bord politique soutiennent notre action, le ministre de l'Education nationale a donné, le 23 juin dernier, son accord pour la construction de ce lycée. Le Conseil régional doit maintenant acter ce projet et donner un calendrier de réalisation.

Un lycée à Magny évitera **3h30 de transport par jour** aux lycéens vetheuillais.

Certes nous avons progressé mais cette victoire est encore fragile.

Merci donc de soutenir ce projet vital pour l'avenir de nos enfants et celui de nos communes en signant la pétition en mairie ou via le QR CODE ci-contre.



QR CODE Pétition

Les travaux Place de la mairie, c'est pour bientôt !

Après nous avoir annoncé que les travaux d'embellissement de la place de la mairie commencent en octobre 2022, puis en mars 2023, puis en mai 2023, il semblerait que cette fois-ci ce soit la bonne : **les travaux commenceront la dernière semaine du mois d'août 2023 !** À partir de cette date, le stationnement sur la place sera reporté vers le parking de la rue Soignée et le bord de Seine, où un éclairage provisoire sera installé. Les commerces et services qui stationnent le jeudi matin et le marché du vendredi matin seront reportés sur la Place Jean Moulin.

Même si cette période s'annonce compliquée pour tous, commerçants et habitants, ces travaux sont à la fois nécessaires et fortement attendus.

Restaurant scolaire

Afin d'améliorer le confort des écoliers, la commune a entrepris des travaux dans le restaurant scolaire.

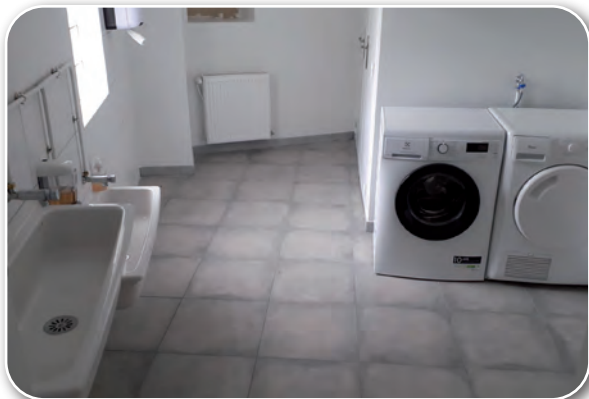
Ce sont tout d'abord les toilettes attenantes à la cantine qui ont été entièrement rinnovées ; elles ont été livrées fin avril. (photo ci-dessous)

Pendant les congés d'été, le sol de la cantine va être refait ainsi que l'îlot cuisine pour rationaliser l'espace, embellir le site et faciliter le travail des agents, sachant que 6580 repas y sont en moyenne servis sur une année scolaire.

Le prix du repas de **4,35 €** pour l'année **2022/2023** ne couvre pas la totalité des coûts (traiteur, agents municipaux, entretien et différents coûts d'énergie...).

C'est ainsi que le reste à charge pour la commune est d'environ **12 000 €**. L'augmentation du ticket de cantine à la rentrée scolaire ne couvrira pas cette dépense alors que le traiteur augmente lui-même son prix de **0,35 €** par repas.

A noter les dépenses d'amélioration du bâtiment ne sont pas prises en compte dans ces calculs puisque concourant à l'entretien du patrimoine de la commune.



Déjections canines

Il est à constater une nouvelle fois que les rues et chemins de notre village sont couverts de déjections qui ne sont pas ramassées.

Prochainement, dans ces différents secteurs nous allons mettre à disposition des bornes de propreté canine équipées de distributeurs de sacs.

Nous espérons tous que ces futures bornes seront utilisées pour que les déjections ne gâchent plus les allers et venues dans les rues et chemins de notre village.



Un cerf-volant sur le toit de l'église

Nous avons installé un cerf-volant sur le toit de l'église.

Il est destiné à faire peur aux pigeons qui logent en nombre sur la toiture, les chapelles, les portails, et qui, par leurs déjections, dégradent fortement le bâtiment.

Ces cerfs-volants sont en général installés par les agriculteurs dans les champs pour protéger les cultures de la prédation des semences.

A Vétheuil nous nous en servons à l'essai sur le toit dans le secteur des chapelles.



A la rencontre de nos Artisans d'art

A l'Atelier des Lys, venez découvrir le travail du lissier **Stéphane Pierre**, seul détenteur en France d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de sculpture textile sur métier gobelins. Ce certificat lui a été délivré par le Meilleur Ouvrier de France de la spécialité. Notre lissier vous fera découvrir les métiers à tisser, les techniques de haute lisse traditionnelle et 3D. Ses œuvres sont consacrées à l'expression de la nature, à la découverte d'un univers poétique proche de l'impressionnisme.

ATELIER DES LYS

Stéphane Pierre

Lissier Créateur

15 rue de l'église à Vétheuil



Bacs végétalisés rue du Moutier

Courant 2017 une concertation a été menée avec des riverains de la rue du Moutier afin d'embellir celle-ci.

Des bacs ont été installés avec des plantes. Leur positionnement a été longuement étudié de façon à satisfaire chacun.

Il avait été convenu à cette occasion que la commune prenait en charge l'installation et la plantation et que les habitants s'occuperaient de l'entretien dont l'arrosage.

Avec les beaux jours et la chaleur revenant, les arbustes et plantations de ces bacs ont soif !!!! Merci de penser à les entretenir, l'eau est nécessaire à tous ainsi qu'aux plantes. Bel été verdoyant à tous dans notre rue du Moutier.

Aménagements routiers

Le conseil municipal a sollicité le Département pour effectuer quelques aménagements Avenue Claude Monet et Route des Crêtes, l'objectif étant de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent ces voies.

Avenue Claude Monet, force est de constater que, malgré le dispositif mis en place avec le stationnement alterné, les véhicules parviennent à se croiser en montant sur les bas-côtés. Le Département propose d'installer des bordures de trottoir côté gauche en sortant du village et des potelets de l'autre côté. Route des Crêtes, une demie chicane devrait être installée entre les numéros 15 et 17. Cette route, très empruntée, est difficile à traiter de part ses nombreuses courbes et sorties de propriétés.

«Ces travaux devant être réalisés par le département débuteront simultanément le 18 septembre prochain. Ils nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée et dureront 2 mois au maximum.»

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de remettre un radar pédagogique route des Crêtes, là où il était et d'ajouter un feu clignotant face au numéro 23, dans les deux sens. Ce feu se déclenchera si les véhicules dépassent la vitesse autorisée. Ce même type de feu a été déjà installé rue du Bourg, pour faire ralentir les véhicules arrivant de Saint-Martin La Garenne.



Vétheuil





Mairie de Vétheuil, 5 Place de la Mairie

☎ 01 34 78 13 18

✉ mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les informations de la mairie
sur www.mairie-vetheuil.fr



QR CODE Mairie

Herbes sauvages sur nos trottoirs

Il n'y a pas que dans nos jardins que les herbes folles s'installent et nous prenons donc le temps pour désherber et avoir la satisfaction d'un espace verdoyant et bien entretenu.

Ces herbes poussent aussi sur les trottoirs le long de nos maisons, il est de notre devoir en tant que propriétaires ou locataires d'entretenir les trottoirs ou bas-côtés devant nos maisons en arrachant ces herbes indésirables. **La végétation dans notre village est l'affaire de tous.**

Préservez la tranquillité de vos voisins

Arrêté Préfectoral du 28/04/2009 – Règlement Sanitaire Départemental

Évitez les bruits gênants en dehors des horaires ci-dessous :

Du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le Samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les Dimanche et Jour Férié de 10h00 à 12h00

Sont concernés tous les travaux de jardinage et de bricolage générant des nuisances sonores.

Bonnes vacances

L'ensemble du conseil municipal et du personnel communal vous souhaite de passer d'excellentes vacances que nous espérons sous un beau soleil, mais sans être caniculaire.



Calendrier



Dimanche 10 septembre 2023 à 17h30 : Forum des associations au Foyer Rural de Vétheuil



Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Dominique Barbier-Cintrat

Laurent Dugas
Olivier Rouche
David Le Glanic
Illustrations
Michel Caputo